

Principe des Tria nomina

Le nom complet, pour les citoyens romains, se compose :

- du prænomen — notre prénom — qui s'abrège dans les textes s'il est suivi du nomen (voir les prénoms romains).
- du nomen (pluriel nomina), qui se termine en généralement en -us/ius, qui est le gentilice (nom de famille) de la gens (prononcer gens, groupement social de la taille d'un clan) — on pourrait dire le patronyme.
- du cognomen — nous dirions surnom — tout d'abord personnel, il finit par distinguer une branche de la gens. Cicéron est un surnom, cicero, qui vient de cicer, « pois chiche » (un membre de la famille avait une verrue de la taille d'un pois chiche). La branche paternelle de Néron était surnommée Ahenobarbus, ce qui signifie « (à la) barbe d'airain » (c'est-à-dire rousse). Certains citoyens pouvaient changer de cognomen au cours de leur vie.
- normalement, on indique aussi le nom du paterfamilias, au génitif.

L'histoire a traditionnellement retenu les seuls nomen et cognomen voire uniquement le cognomen des Romains célèbres, excepté pour les Gracques dont on précise le prænomen pour identifier celui des deux frères dont il est question. Pour Jules César, le nom complet est : Caius Iulius Caesar. Pour Cicéron : Marcus Tullius Cicero. Cet usage n'est pas une règle fixe, et connaît des exceptions : Tite-Live s'appelait Titus Livius (praenomen et nomen), les empereurs Tibère, Claude et Néron s'appelaient tous Tiberius Claudius Nero.

Le prænomen

Pour un garçon il est tradition de lui donner le prénom d'un ancêtre ou un prénom qui fait écho à une particularité de sa naissance (Lucius signifie "qui est né à l'aube" : prénom qui vient de lux, lucis, (f.) = lumière). Dans les textes, le plus souvent on abrège les prénoms : comme en français.

Voici quelques exemples de prénoms latins connus pour garçons :

- Appius (Ap.)
- Caius / Gaius (C.)
- Lucius (L.)
- Marcus (M.)
- Numerius (N.)
- Publius (P.)
- Sextus (S.)
- Tiberius (Ti.)
- Titus (T.)

Le nomen

Tout citoyen romain descend d'une même famille qui porte le même nom : c'est la gens, gentis, (f.). Ce nom de famille se termine en -ius.

Le cognomen

Un général vainqueur recevait un nom supplémentaire, tiré de la peuplade vaincue (Scipion l'Africain, vainqueur des Carthaginois, l'empereur Claude le Gothique, vainqueur des Goths, Germanicus, vainqueur des Germains, etc.).

Les adoptés changeaient leur nomen et cognomen pour ceux de l'adoptant et adjoignaient un second cognomen en -anus rappelant leur gens d'origine. Les cognomina pouvaient s'additionner sans limite de nombre. À l'origine, celui que nous connaissons comme Auguste se nommait Caius Octavius - francisé en Octave - puis, après son adoption par Jules César, il devint Caius Iulius Caesar Octavianus — il est parfois appelé en français Octavien — et après son accession au principat, il prit en troisième cognomen : « augustus » soit Caius Iulius Caesar Octavianus Augustus.

Suivant cet exemple, chaque empereur, lors de son accession au trône, ajoutait César ou Auguste à ses noms. Cet usage a fini par transformer ces noms en titres, synonymes d'empereurs.

Noms romains féminins

Les femmes romaines sont désignées uniquement (sur les tombes et dans les œuvres littéraires et historiques) par une forme féminisée du nomen de la gens : Claudius → Claudia, Cornelius → Cornelia, Tullius → Tullia, etc. Chacune était ensuite distinguée de ses sœurs par un qualificatif, par exemple : maior (l'ancienne) / minor (la jeune).

Dénominations particulières

- Un esclave, en-dehors des noms de son ethnie d'origine, n'était désigné que par un prénom, ou le mot servus. Souvent, la tombe ne portait même que la mention 's', pour économiser la pierre et le travail du graveur.
- Un affranchi est plus souvent désigné par son prénom d'origine, et il prend toujours comme nomen celui du maître qui l'a affranchi. Il y a ainsi des régions où un nomen est largement dominant, du fait des affranchissements successifs de la famille patricienne y vivant.
- Les pérégrins, hommes libres non citoyens, sont nommés par leur nom suivi de leur filiation.
- Les personnes qui recevaient la citoyenneté romaine prenaient le nomen de celui qui avait favorisé leur naturalisation, et le faisait suivre de leur ancien nom. Par exemple Flavius Josèphe qui avait acquis la citoyenneté grâce à Flavius Vespasien.